



DEMANDE DE MOUILLAGE COMMUNAL TREHENNARVOUR

(zone asséchée)

Commune de Saint-Philibert

COORDONNÉES DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Adresse principale :

.....

.....

courriel : @

Tél fixe : port.

MOUILLAGE

Secteur : Trehennarvour (plage men er belleg) . maxi 8,50 m

Periode : année saison (possible en fonction des dispo) du : au :

IDENTIFICATION NAVIRE

Nom du bateau :

N°immatriculation :

Type de bateau : longueur :

Tirant d'eau :

Cadre réservé à l'administration

Accord n° bouée _____

Liste d'attente

Enregistré le :



Date

Signature

MOUILLAGES SAINT-PHILIBERT
Tarif minimum applicable au 1er janvier 2018

Indice TP 02.03.2014 : 701.30

Indice TP 02.03.2015 : 697.20

Bateaux de plaisance : 30,50 € le mètre linéaire

Minimum de redevance applicable à toute occupation : 130 €

APPLICATIONS AUX FORMULES

Locataires : Zones asséchées (Trehennarvour) $((30,50 \text{ € HT} \times L) + 165 \text{ € HT})$

Locataires : Zones pleine eau (Les Presses) $((30,50 \text{ € HT} \times L) + 300 \text{ € HT})$

Locataires : Zones pleine eau (Rivière Men Er Belleg) $((30,50 \text{ € HT} \times L) + 300 \text{ € HT})$

Propriétaires : PROS 108.84 € HT

Visiteurs : toutes zones 108,34 € HT par mois – 10 € HT par jour

R : redevance en euros

a : coefficient multiplicateur

L : longueur en mètres

b : part fixe en euros

$R = ((a \times L) + b)$